

Lettre de Muhamet Kapllani à Hans-Dietrich Genscher (Tirana, 18 juin 1991)

Légende: Dans une lettre adressée le 18 juin 1991 à Hans-Dietrich Genscher, ministre allemand des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil de la CSCE, Muhamet Kapllani, ministre albanais des Affaires étrangères, accepte tous les engagements et responsabilités énoncés dans les textes finals de la CSCE et invite une mission de rapporteurs à visiter son pays afin de vérifier l'état de leur mise en œuvre.

Source: Réunion de Berlin du Conseil de la CSCE 19 - 20 juin 1991 Résumé des conclusions. Annexe 1. [EN LIGNE]. [s.l.]: Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), [18.10.2005]. Disponible sur http://www.osce.org/documents/mcs/1991/06/4138_fr.pdf.

Copyright: (c) OSCE

All photographs or documents on the OSCE website, unless otherwise stated, are the sole property of the Secretariat of the Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE).

Government authorities of the participating States may freely reproduce them for usage related to the OSCE.

Photographs may not be reproduced for resale purposes or mass publication without the express written consent from the Press and Public Information Section of the OSCE Secretariat.

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_muhamet_kapllani_a_hans_dietrich_genscher_tirana_18_juin_1991-fr-83a484c0-bf69-43c4-82e9-917cf4b50238.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Muhamet Kapllani à Hans-Dietrich Genscher (Tirana, 18 juin 1991)

Tirana, le 18 juin 1991

Monsieur le Ministre,

Le Gouvernement de la République d'Albanie adopte par la présente l'Acte final de Helsinki, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe et tous les autres documents de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le Gouvernement de la République d'Albanie accepte dans leur intégralité tous les engagements et responsabilités énoncés dans ces documents et se déclare résolu à agir conformément aux dispositions qu'ils contiennent.

Le Gouvernement de la République d'Albanie attend avec intérêt la visite d'une mission de rapporteurs qui doit être organisée par le Président du Conseil des ministres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le Gouvernement de l'Albanie fera tout son possible pour faciliter et aider cette mission. Le Gouvernement de l'Albanie ne doute pas que cette mission fera connaître aux Etats participants les progrès réalisés en Albanie dans le sens d'une mise en oeuvre intégrale des engagements de la CSCE et qu'elle aidera l'Albanie à atteindre cet objectif. Le Gouvernement de l'Albanie entend que cette mission mette à profit l'expertise de personnes issues des Etats participants, des institutions de la CSCE et d'autres organisations pertinentes.

Le Gouvernement de l'Albanie se déclare prêt à procéder dès que possible à la signature, par le chef d'Etat ou de gouvernement de la République d'Albanie, de l'Acte final de Helsinki et de la Charte de Paris.

Je vous saurais gré, Monsieur le Ministre, de bien vouloir faire distribuer des copies de la présente lettre à tous les représentants des Etats participants auprès du Conseil des ministres de la CSCE.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Muhamet Kapllani

S.E. Hans-Dietrich GENSCHER
Président en exercice du Conseil
des ministres de la CSCE
Ministre fédéral des affaires étrangères
BONN